

---

# Conférence du désarmement

1<sup>er</sup> mars 2011

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille deux cent onzième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 1<sup>er</sup> mars 2011, à 10 h 15

*Président:* M. Pedro Oyarce ..... (Chili)

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je déclare ouverte la 1211<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement. D'emblée, je voudrais souhaiter une très chaleureuse bienvenue à notre invité d'aujourd'hui, S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

Monsieur le Ministre, votre présence à la Conférence du désarmement aujourd'hui démontre l'importance que votre pays attache aux travaux de cette instance en particulier et aux efforts bilatéraux et multilatéraux entrepris au nom du désarmement et de la non-prolifération. Je vous donne maintenant la parole.

**M. Lavrov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Président, chers collègues, Mesdames et Messieurs, c'est la deuxième fois en quelques années que j'ai l'occasion de prendre la parole à la Conférence du désarmement. Je crois que c'est là une pratique utile, et j'espère que vous en êtes d'accord.

La Conférence du désarmement est une instance unique, tant par sa composition que par l'ampleur de la tâche qui lui incombe, et il est évident que toutes les personnes ici présentes aujourd'hui sont unies dans la conscience du caractère irremplaçable des efforts menés pour trouver collectivement des réponses aux menaces et aux défis mondiaux qui nous concernent tous. Ces efforts appellent une action positive et fédératrice nous permettant de trouver un équilibre des intérêts qui prenne en compte les préoccupations légitimes de chaque État, et nous sommes convaincus que c'est là la clef du renforcement de la paix et de la stabilité.

Je tiens à souligner que la compréhension de cette réalité porte déjà ses fruits. En effet, les discussions euro-atlantiques sur la sécurité sont de moins en moins empreintes de confrontations, de suspicions ou de préjugés, qui le cèdent à une volonté toujours plus marquée de coopérer et de renforcer la confiance mutuelle. Des tendances positives se manifestent également dans le domaine du désarmement et de la limitation des armements. L'entrée en vigueur du Traité russo-américain sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs et le succès de la Conférence d'examen du TNP de 2010 sont les deux avancées marquantes de ces dernières années.

Le nouveau Traité START représente une contribution de la Fédération de Russie et des États-Unis au renforcement de la sécurité du monde et du régime de non-prolifération, et à la promotion du processus de désarmement nucléaire conformément aux obligations qui découlent de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Les réductions des armements stratégiques prévues dans le nouveau Traité START seront irréversibles, vérifiables et transparentes. Compte tenu des principes d'équité, de parité et de sécurité égale et indivisible qu'il proclame, le Traité est appelé à devenir une règle d'or dans la conception d'accords politico-militaires régissant les accords internationaux.

Beaucoup se demandent ce qu'il y aura après. Je crois qu'il faudra avant toute autre chose évaluer l'efficacité et la viabilité du nouveau Traité à l'aune de son application pratique. La pleine application des mesures qu'il renferme nous conduira au seuil au-delà duquel il deviendra nécessaire de prendre en compte l'ensemble des aspects de l'évolution des équilibres stratégiques mondiaux, ce qui, dans la perspective de la poursuite du désarmement nucléaire, nécessitera de résoudre un ensemble de questions globales. Je vais m'efforcer de vous exposer notre position.

Certes, Moscou et Washington restent en possession d'arsenaux nucléaires gigantesques, mais nous ne vivons pas en vase clos. La réduction des arsenaux nucléaires globaux de la Fédération de Russie et des États-Unis donne une importance croissante aux vecteurs: en fin de compte, c'est le nombre de vecteurs, leurs caractéristiques techniques, leur viabilité et plusieurs autres facteurs qui détermineront le véritable potentiel de dissuasion.

La participation de tous les États dotés d'armes nucléaires sans exception à la limitation et à la réduction de leurs propres arsenaux est de plus en plus urgente. La prise de conscience de cette nécessité s'inscrit toujours plus dans le cadre des discussions sociopolitiques.

Je prends note des idées qui ont été proposées par l'initiative «Global zéro», les forums de Luxembourg et de Munich et plusieurs autres ONG spécialisées dans les questions touchant à la sécurité mondiale. Ces propositions renferment bon nombre d'éléments raisonnables et constructifs. Nous entendons continuer à coopérer utilement avec ces organisations pour permettre aux négociations intergouvernementales de bénéficier de leurs contributions intellectuelles.

Lors de nos échanges, nous exposons dans le détail la position russe concernant les perspectives de désarmement nucléaire. Cette position s'appuie sur le principe essentiel selon lequel la sécurité est indivisible. Nous insistons sur la nécessité de prendre en compte des influences aussi négatives sur la stabilité stratégique que les plans de déploiement d'armes dans l'espace, la création d'armements nucléaires offensifs non stratégiques et le déploiement unilatéral d'un système mondial de défense antimissiles balistique. Nous ne pouvons pas non plus ignorer les déséquilibres importants dans le domaine des armes classiques, notamment dans le contexte des situations de conflit qui persistent dans de nombreuses régions du monde. C'est pourquoi il est impossible de parler d'un «zéro global» tout en fermant les yeux sur toutes ces réalités et sur tous les liens qui les unissent. En outre, ces mêmes facteurs et les liens qui les unissent doivent être pris en compte dans les discussions concernant les perspectives de réduction des armements nucléaires tactiques. La première étape vers la résolution de ce problème en toutes circonstances doit être le transfert des armes nucléaires tactiques sur le territoire des États qui les possèdent et l'élimination des infrastructures permettant leur déploiement à l'étranger. Ce sont donc là des problèmes relativement complexes, qui appellent de la part de tous les États une approche longue et intégrée.

Dans le même temps, il existe, s'agissant de l'action en faveur du désarmement, des questions prioritaires qui doivent et peuvent être résolues rapidement. Parmi elles figurent notamment l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous appelons tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le Traité. Certes, les moratoires unilatéraux sur les essais nucléaires sont utiles, mais ils ne sauraient remplacer un engagement de droit international visant à respecter cette obligation essentielle pour la sécurité du monde.

Une autre priorité réside dans les efforts de tous les États visant à mettre en œuvre de bonne foi le Plan d'action adopté lors de la Conférence d'examen du TNP de mai 2010. Ce document renferme un programme d'action bien étudié et bien équilibré dans le domaine de la non-prolifération et du désarmement nucléaires et de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Il est primordial que les parties au TNP aient déclaré leur volonté de renforcer les moyens de vérification de l'AIEA et de promouvoir l'universalisation du Protocole additionnel à l'accord de garanties. La Russie n'aura de cesse d'agir pour faciliter la mise en œuvre de tous ces accords.

S'agissant de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, nous sommes convaincus que les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire représentent le meilleur moyen de mettre en pratique le principe essentiel du lien indissoluble entre les trois piliers du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Je crois qu'il ne fait aucun doute que le développement de l'accès à l'énergie nucléaire civile n'est possible que s'il s'accompagne d'un respect scrupuleux des normes les plus élevées de non-prolifération. Notre mission commune consiste à prévenir la prolifération de technologies sensibles dans le monde, tout en faisant en sorte que les parties au TNP responsables puissent exercer leur droit légitime de valoriser l'énergie nucléaire. Comme vous le savez, c'est dans ce contexte

que la Russie a pris l'initiative de créer dans le pays un centre international d'enrichissement de l'uranium et de constituer un stock de réserve d'uranium faiblement enrichi sous la supervision de l'AIEA.

Le succès de la Conférence d'examen du TNP de l'année dernière n'aurait probablement pas été possible s'il n'avait pas été possible de conclure un accord sur des mesures spécifiques destinées à mettre en œuvre la résolution de 1995 sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs au Moyen-Orient. Nous préconisons des mesures immédiates destinées à préparer la conférence internationale qui sera consacrée à ce sujet en 2012, notamment la désignation d'un coordonnateur du processus préparatoire. Les récents événements survenus au Moyen-Orient n'ont fait que renforcer l'urgence de cette tâche.

En dépit des étapes positives intervenues dans le domaine du désarmement multilatéral, il n'a toujours pas été possible de vaincre pleinement l'inertie du passé, une réalité manifeste à la Conférence du désarmement à Genève. Je veux parler du fait que l'accord sur le programme de travail atteint en 2009 n'a toujours pas donné lieu à l'ouverture de négociations de fond.

Nous déplorons cette situation, car le potentiel unique de la Conférence en tant qu'instance multilatérale unique chargée d'élaborer les grands accords internationaux demeure inexploité.

La Fédération de Russie a pris une part active à la réunion de haut niveau convoquée par le Secrétaire général à New York, en septembre dernier, pour rechercher des moyens de débloquent la Conférence du désarmement en particulier et le système multilatéral de désarmement en général. Le débat s'est poursuivi ici, à Genève, au début de l'année, et il devrait se poursuivre encore.

Beaucoup d'idées se sont exprimées, notamment parmi les plus radicales, par exemple celle qui consisterait à modifier la règle du consensus qui préside aux travaux de la Conférence, ou à ouvrir des négociations sur des points spécifiques de son ordre du jour au sein d'autres instances. Nous ne sommes pas en mesure d'accepter de telles propositions.

La règle du consensus est le principe fondamental du mécanisme de désarmement. Toute autre approche est tout simplement inenvisageable dans le domaine de la sécurité, chaque État ayant ses propres intérêts légitimes à défendre, intérêts qui ne peuvent être ignorés. Au contraire, nous devons continuer patiemment à rechercher des solutions mutuellement acceptables. Cela signifie notamment que nous devons nous abstenir d'abuser de la règle du consensus ou de tenter de la transformer en un droit de veto. Mais quoi qu'il en soit, quelle que soit la complexité du travail à accomplir, nous devons rechercher des compromis et non tenter de trouver une échappatoire facile en ouvrant des négociations parallèles en dehors de la Conférence du désarmement, faute de quoi, nous en sommes convaincus, nous assisterons à une dégradation de l'ensemble du système multilatéral de désarmement.

Ce que je viens de dire s'applique pleinement à la question de l'ouverture de négociations sur un traité universel, équitable et vérifiable interdisant la production de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes. Une condition essentielle au succès de ces négociations est qu'elles doivent se dérouler ici, à la Conférence du désarmement, et non en dehors. C'est seulement ainsi que nous serons en mesure de garantir la participation de tous les acteurs principaux.

La priorité absolue de la Russie à la Conférence du désarmement est de prévenir une course aux armements dans l'espace. Dans un mois et demi, l'humanité célébrera le cinquantième anniversaire du vol de Youri Gagarine, qui figure à tout jamais au nombre des grandes réalisations de notre civilisation.

Il est aujourd'hui primordial d'adopter une attitude responsable et bienveillante vis-à-vis de la protection de l'espace. On nous demande parfois: Pourquoi s'inquiéter, puisqu'il n'y a pas de réel problème pour le moment? Cet état d'esprit nous paraît infondé. Le monde dispose aujourd'hui de suffisamment de capacités pour déployer des armes dans l'espace ou employer la force contre des engins spatiaux, et le développement de ce potentiel multiplierait son effet déstabilisant.

La Russie et la Chine ont été guidées par le même souhait d'empêcher le scénario du pire lorsqu'elles ont soumis un projet de traité visant à interdire le déploiement d'armes dans l'espace en février 2008. Nous pensons qu'un traité dans ce domaine devrait comporter des obligations juridiques fondées sur la parité, qui n'établissent aucune distinction entre les pays qui peuvent et ceux qui ne peuvent pas déployer d'armes dans l'espace.

Nous espérons que des travaux commenceront prochainement sur le projet de traité russo-chinois. Si nous ne réglons pas ce problème rapidement, nous risquons de laisser passer l'occasion de le faire. Nous sommes convaincus que la prévention du déploiement d'armes dans l'espace est essentielle pour garantir une situation stratégique prévisible sur terre. Nous n'oublions pas qu'il y a longtemps, la chimère du monopole nucléaire a provoqué une course aux armements dont nous commençons à peine à briser l'élan. La prise de conscience croissante de l'importance de ce problème par beaucoup de pays a été confirmée par l'adoption, à l'Assemblée générale des Nations Unies, d'une résolution sur les mesures de transparence et de confiance dans l'espace, que nous avons soumise en compagnie d'un grand nombre d'États. Nous nous emploierons à renforcer les efforts entrepris par la communauté internationale sur ce problème très important.

La Russie confirme sa volonté d'engager à la Conférence du désarmement des discussions de fond sur des garanties de sécurité aux États non dotés d'armes nucléaires, comprenant la préparation d'un traité juridiquement contraignant. Nous nous associerons également au consensus concernant la création d'un organe subsidiaire de la Conférence chargé d'examiner les questions afférentes au désarmement nucléaire.

Je souligne une nouvelle fois que toutes ces questions ne pourront être résolues que si la Conférence du désarmement fonctionne efficacement. Nous avons pris note avec intérêt de certaines des propositions visant à intensifier ses activités. Nous croyons en particulier qu'une approche progressive et équilibrée de l'élargissement de la composition de la Conférence et du développement de la participation des ONG à ses séances officielles peut contribuer à susciter de nouvelles idées prometteuses importantes pour notre travail pratique.

La Conférence du désarmement a des antécédents impressionnants: beaucoup des accords internationaux à la base du système actuel ont été élaborés en son sein. Notre mission – vous en serez tous d'accord, j'en suis persuadé – consiste à confirmer et renforcer la viabilité de la Conférence. C'est aussi ce que réclament les réalités objectives du monde multipolaire qui est en train de prendre forme, dans lequel les problèmes ne pourront être résolus que collectivement. Nous sommes prêts pour ce travail.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, Monsieur le Ministre, de l'allocution que vous venez de prononcer devant la Conférence.

Nous allons à présent suspendre la séance pour quelques minutes, le temps de raccompagner Monsieur le Ministre, après quoi nous poursuivrons nos travaux avec l'intervention du représentant de l'Iran.

*La séance est suspendue à 10 h 30; elle est reprise à 10 h 35.*

**Le Président** (*parle en espagnol*): La Conférence souhaite à présent la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, M. Aliakbar Salehi. C'est un honneur de vous voir à la Conférence du désarmement aujourd'hui, et votre présence apporte la démonstration de la contribution de votre pays aux travaux de cette instance. Vous avez la parole.

**M. Salehi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de prendre la parole devant la Conférence du désarmement aujourd'hui. Je saisis cette occasion de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence. Je vous souhaite, ainsi qu'au Secrétaire général de la Conférence, le plein succès dans vos importantes fonctions.

Aujourd'hui, la communauté internationale est aux prises avec de graves difficultés, telles que l'arme nucléaire, le changement climatique, les épidémies et le développement de la pauvreté. Telle est la situation qui prévaut dans bien des régions, et cette situation exige de tous les États qu'ils conjuguent leurs efforts pour y remédier et faire de ce monde un monde plus prospère pour les générations présentes et futures.

Dans un contexte d'insécurité, il est extrêmement difficile, voire impossible, pour les États et les organisations internationales de poursuivre leurs objectifs socioéconomiques et culturels. La sécurité est un besoin et un droit fondamental de tous les êtres humains, de même que le préalable au développement de tout pays. L'instauration d'une paix viable et durable et d'une sécurité à long terme fondées sur la justice et le respect du droit international dans le monde est considérée comme l'objectif premier des Nations Unies.

Je voudrais parler plus longuement du concept de «sécurité durable». Ce concept, par nature non discriminatoire, obéit à l'intérêt commun de la sécurité de tous fondée sur l'égalité et s'appuie sur une perception réaliste des menaces en évitant de créer des peurs artificielles. Dans un système viable reposant sur une sécurité durable, pas un pays et pas un groupe de pays ne définissent leur sécurité au détriment de l'insécurité des autres. L'état de droit prime sur le recourt à la force. La justice et l'égalité en forment les principes essentiels. Toutefois, n'oublions pas que cette sécurité ne peut être réalisée que par la volonté politique et la création des mécanismes appropriés.

Actuellement, la menace la plus grave qui pèse sur notre sécurité découle de l'existence de milliers d'ogives nucléaires dans les arsenaux des États qui les possèdent. Cette menace serait multipliée par deux si certains de ces pays se sentaient libres de menacer d'autres pays, y compris des pays non dotés d'armes nucléaires, d'employer ces armes immorales et illégitimes à leur rencontre.

Il est très préoccupant de constater que l'humanité continue de vivre dans l'ombre de la possible utilisation d'armes de destruction massive. Nous croyons que l'emploi de ces armes, particulièrement des armes nucléaires, constitue un crime contre l'humanité, et que la communauté internationale devrait, en conséquence, réagir collectivement en redoublant d'efforts pour se débarrasser une fois pour toutes des menaces que représentent ces armes. Dans ce contexte, nous pensons que la destruction des armes chimiques demeure le fondement principal de la Convention sur les armes chimiques. Cette obligation traduit l'équilibre stratégique défini dans la Convention qui a été négociée par cette instance. La crédibilité de la Convention sera mise à mal si cette destruction n'est pas menée à bien. La récente et préoccupante annonce des deux États les plus gros possesseurs de telles armes, qui ont indiqué qu'ils ne seraient pas en mesure d'achever la destruction de leurs stocks d'armes chimiques avant la date du 29 avril 2012, c'est-à-dire dans le nouveau délai qui leur a été accordé, est devenue un des grands sujets de préoccupation. C'est pourquoi nous exhortons tous les États parties qui possèdent des armes chimiques, notamment les deux principaux, à respecter les obligations au titre de la Convention en respectant le nouveau délai qui leur a été accordé pour procéder à la destruction de leurs armes chimiques.

L'absence de progrès du désarmement nucléaire et l'accroissement des dépenses militaires dans le monde ont contribué au développement du sentiment d'insécurité partout sur la planète. L'évolution stratégique et l'approche unilatérale adoptée par une grande Puissance ont, entre autres, paralysé le mécanisme du désarmement. C'est pour cette raison que la Conférence du désarmement n'a pas été en mesure d'entamer de véritables négociations sur la première exigence de sécurité du monde d'aujourd'hui, à savoir le désarmement nucléaire.

Les milliers d'armes nucléaires présentes dans les arsenaux d'une poignée de pays suffiraient à détruire plusieurs fois la planète. L'utilisation des armes nucléaires, qu'elle soit accidentelle ou délibérée, serait catastrophique.

On compte au moins 23 000 ogives nucléaires aux mains de quelques pays. Chacune de ces armes présente une puissance destructive bien supérieure à celle des bombes qui ont dévasté Hiroshima et Nagasaki. Près de 10 000 d'entre elles sont toujours en déploiement opérationnel. Plus de 2 000 armes nucléaires, les plus dangereuses, sont en «état d'alerte maximum» et pourraient être utilisées en quelques minutes. Tant que ces armes existeront et que leur modernisation se poursuivra, le risque de prolifération subsistera.

Selon des statistiques fiables, les dépenses militaires mondiales ont pratiquement doublé au cours des dix dernières années, pour atteindre 1 600 milliards de dollars en 2009. Rien qu'entre 2008 et 2009, les dépenses se sont accrues de 5,9 %. Cette situation est préoccupante en elle-même. On pourrait imaginer un monde plus dangereux si cette tendance des dépenses militaires se poursuivait.

Le maintien et la modernisation constante des forces nucléaires stratégiques et tactiques, de même que les nouvelles doctrines militaires qui autorisent a priori leur possible utilisation, particulièrement contre les États non dotés d'armes nucléaires, représentent la plus grave menace qui pèse sur l'humanité. Il est urgent de procéder au désarmement nucléaire pour édifier un monde plus sûr.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) n'a pas donné aux États dotés d'armes nucléaires le droit de conserver indéfiniment leurs arsenaux. Ils sont tenus par l'obligation d'éliminer complètement ces armes, obligation inscrite dans l'article VI du TNP, qui n'a pas encore été accomplie. Dans son avis consultatif pertinent, la Cour internationale de Justice estime qu'«il existe une obligation de mener de bonne foi et de conclure des négociations devant conduire à un désarmement nucléaire sous tous ses aspects sous un contrôle international strict et efficace».

Lors de la Conférence d'examen du TNP de 2010, le Mouvement des pays non alignés a proposé d'adopter un cadre juridique assorti d'un calendrier précis en vue de l'élimination totale des armes nucléaires d'ici à 2025. Malgré les réticences de certaines parties au TNP, nous réaffirmons notre ferme conviction selon laquelle des mesures claires et concrètes doivent être prises pour parvenir au désarmement nucléaire.

Il est regrettable que, longtemps après la fin de la guerre froide, des alliances militaires fondées sur l'idée d'un parapluie nucléaire existent encore, de même que le partage nucléaire et que le déploiement d'armes nucléaires sur le territoire d'États étrangers non dotés de telles armes.

Il est grand temps que la Conférence du désarmement crée un comité spécial chargé d'entamer de toute urgence des négociations sur une convention sur les armes nucléaires. Cette convention pourrait être un instrument-cadre englobant les domaines suivants: interdiction de la production, de la mise au point et de l'emploi ou de la menace de l'emploi d'armes nucléaires; abandon des doctrines de défense basées sur le principe de dissuasion nucléaire; prévention du déploiement des armes nucléaires dans tous les milieux, à savoir sur terre, sous l'eau, dans l'atmosphère et dans l'espace extra-atmosphérique; interdiction

de la production de matières fissiles à des fins militaires; déclaration de tous les stocks de matières fissiles de qualité militaire et élimination irréversible de ces stocks selon un calendrier concerté; déclaration et mise hors d'état d'alerte de toutes les ogives de façon vérifiable; élimination progressive et irréversible de toutes les ogives suivant un calendrier précis.

Au niveau régional, la situation au Moyen-Orient est particulièrement préoccupante. Elle est le fait de la possession d'armes nucléaires par le régime sioniste, qui menace gravement la stabilité de toute la région et la paix et la sécurité internationales. L'utilisation constante par ce régime d'armes abjectes contre les civils ne fait que renforcer les préoccupations quant à la sécurité de la région. C'est pourquoi il est primordial de créer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. La République islamique d'Iran a fait une proposition dans ce sens lors de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en 1974, proposition que nous considérons toujours avec sérieux aujourd'hui. Il est préoccupant de constater que tous les efforts faits pour créer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient sont jusqu'à présent restés vains, en raison du refus persistant du régime sioniste d'adhérer au TNP et de soumettre ses installations nucléaires au mécanisme de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il est regrettable qu'au mépris de la communauté internationale, ce régime jouisse de l'appui indéfectible de certains États dotés d'armes nucléaires.

Nous exhortons tous les pays à respecter l'espace en tant que patrimoine mondial de toute l'humanité et à rendre cet environnement sûr pour tous les êtres humains. Le développement d'armes antisatellite et de systèmes de défense antimissile balistiques menace gravement les utilisations pacifiques de l'espace. Les technologies élaborées dans le cadre des systèmes de défense antimissile comportent de nombreuses applications qui constituent une menace potentielle pour les actifs spatiaux. Cette menace serait exacerbée si certains pays développaient leur complexe force de frappe espace-sol. La recherche d'une domination dans l'espace est un moyen mal pensé et voué à sa perte de promouvoir la sécurité dans l'espace. Il a fallu plusieurs dizaines d'années de guerre froide et de course aux armements pour que les États dotés d'armes nucléaires comprennent qu'une guerre nucléaire ne se gagnerait jamais. C'est pourquoi nous ne devons pas répéter les erreurs du passé s'agissant de l'espace.

En conclusion, je voudrais souligner que la production, la possession, la mise au point, l'emploi ou la menace de l'emploi d'armes nucléaires, sous quelque prétexte que ce soit, sont illégitimes, immorales et inhumaines. La prorogation illimitée du TNP ne signifie en aucun cas la possession illimitée des armes nucléaires. Les trois piliers du TNP ne doivent pas se résumer à un seul d'entre eux, à savoir la non-prolifération. Les deux autres piliers sont de même importance. La sécurité du monde ne doit pas être subordonnée à la sécurité des États possesseurs d'armes nucléaires. Il n'est plus tolérable de laisser régner une aristocratie internationale de ceux qui possèdent des armes nucléaires sur ceux qui n'en possèdent pas. L'énergie nucléaire ne doit plus être assimilée aux armes nucléaires, et le droit de tout État de mener des activités nucléaires civiles doit être garanti. Il est irréaliste et illusoire de tenter de monopoliser la connaissance scientifique et le nucléaire civil. L'oppression, la privation, l'intimidation et le recours à un système de «deux poids, deux mesures» sont les principaux maux qui doivent être éliminés des relations internationales. Nous devons nous unir et travailler ensemble pour ouvrir la voie à une sécurité durable en adhérant au principe de l'état de droit et d'une sécurité pour tous. Je suis convaincu que cette auguste instance peut apporter une précieuse contribution à cet égard. La République islamique d'Iran est disposée à demeurer engagée dans des négociations constructives qui garantiront la mise en œuvre de ces principes.



**Le Président** (*parle en espagnol*): Je remercie le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence, ainsi que des points de vue et des messages qu'il nous a adressés.

Je vais à présent suspendre la séance, le temps de raccompagner Monsieur le Ministre.

*La séance est suspendue à 10 h 53; elle est reprise à 10 h 55.*

**Le Président** (*parle en espagnol*): La Conférence a à présent le grand honneur d'accueillir le Ministre des affaires européennes et à l'intégration de la République de Moldova, S. E. M. Iurie Leancă. Monsieur le Ministre, votre participation à nos travaux démontre la contribution de votre pays au système mondial de désarmement et de non-prolifération. Vous avez la parole.

**M. Leancă** (République de Moldova): Monsieur le Président, c'est pour moi un grand privilège de prendre la parole devant la Conférence du désarmement, dans cette salle historique qui accueillait autrefois la Société des Nations et où d'importants traités de désarmement ont été négociés et conclus. L'esprit même de cette salle nous oblige à réaffirmer notre attachement à la paix au travers de mesures de désarmement concrètes.

Je tiens à saluer la perspicacité dont vous faites preuve dans la poursuite de la pratique consistant à inviter les représentants ministériels de tous les États Membres de l'ONU à coopérer avec la Conférence du désarmement. Le désarmement et la non-prolifération sont un sujet de préoccupation mondiale, et tous les pays ont beaucoup à perdre en l'absence de progrès dans ce domaine.

La participation accrue des ministres des affaires étrangères des États observateurs aux discussions de la Conférence du désarmement apporte la démonstration de l'appui politique constant aux travaux de cette instance, mais elle illustre aussi un sentiment croissant de frustration déjà souligné devant le fait qu'il y a bien des années que la Conférence n'a plus été utilisée.

Je tiens à souligner qu'à la lumière des réalités d'un monde en constante évolution, nous ne pouvons plus nous permettre le luxe d'assister, impuissants, au développement de nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité internationale. Ayons la franchise de reconnaître que nous sommes en retard.

Certaines questions afférentes au désarmement, en suspens depuis le siècle dernier, attendent d'être résolues par la Conférence du désarmement. Il existe deux possibilités: attendre sans rien faire en espérant que les menaces seront aussi patientes, ou prendre des mesures concrètes pour protéger l'humanité contre une faillite du régime de désarmement aux conséquences imprévisibles.

Nous partageons la préoccupation omniprésente selon laquelle, si l'impasse actuelle se prolonge, nous risquons de perdre l'unique source multilatérale de négociation de traités dont dispose la communauté internationale dans le domaine de la sécurité et du désarmement. Nul doute que, comme nous l'avons observé dans un passé récent, des instruments juridiques multilatéraux ô combien nécessaires et efficaces peuvent être produits par d'autres structures de négociation spéciales. La Convention sur les armes à sous-munitions et l'instrument qui l'a précédée, la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, sont fréquemment cités dans ce contexte.

Nous demeurons toutefois convaincus que la Conférence du désarmement doit demeurer la principale instance multilatérale chargée de négocier des traités, particulièrement ceux qui sont essentiels à la sécurité internationale.

Bien sûr, les traités ne sont pas la panacée en matière de sécurité et de stabilité internationales. Ils forment néanmoins le socle de notre sécurité collective. Les petits États qui, comme le mien, ne disposent d'aucune puissance militaire, n'ont d'autre choix que s'appuyer sur l'édification et le renforcement d'un système international fondé sur l'état de droit.

Cela étant, la République de Moldova a ratifié tous les grands traités et accords mondiaux et régionaux de désarmement et de non-prolifération ou y a adhéré. De plus, nous nous sommes associés aux efforts internationaux destinés à renforcer et promouvoir les principes du droit international humanitaire. En tant qu'État partie à tous les instruments juridiques multilatéraux pertinents, y compris le plus récent – la Convention sur les armes à sous-munitions – nous sommes déterminés à mettre en œuvre ces instruments et à promouvoir leur universalisation.

Nous espérons notamment qu'un système international doté d'institutions fonctionnelles et solides permettra d'empêcher la prolifération incontrôlée des armements, notamment dans les foyers de conflits, et qu'il facilitera la transparence et des mesures de désarmement concrètes.

Dans ce contexte, je tiens à souligner la nécessité d'une transparence suffisante et d'un contrôle approprié sur l'important potentiel militaire conservé par le régime autoproclamé de Transnistrie de la République de Moldova. La présence de forces armées lourdement équipées dans cette région d'Europe, qui échappe à tout contrôle démocratique, constitutionnel ou international, devrait être pour nous tous un sujet de profonde préoccupation. Il est également primordial de trouver une solution au problème du retrait des troupes et munitions étrangères stationnées en Moldova sans le consentement du pays hôte.

Je saisis cette occasion de réaffirmer la détermination sans faille de la République de Moldova de rechercher une solution pacifique, durable et complète au conflit de Transnistrie en recourant exclusivement à la négociation politique. À cette fin, nous nous appuyons sur un ensemble solide de mesures efficaces de renforcement de la confiance et de la sécurité destinées, entre autres, à réduire la présence militaire dans la région.

La République de Moldova est fermement attachée au principe de transparence dans le domaine des armements, que nous considérons comme une mesure solide et efficace propre à renforcer la confiance et la sécurité entre États. Particulièrement en cette période, alors que la Conférence du désarmement est paralysée depuis plus de dix ans, ce sont les mesures de confiance dont la Conférence du désarmement a le plus grand besoin.

Phénomène surprenant, les diverses consultations menées avec les membres de la Conférence du désarmement ont montré qu'outre les quatre questions centrales figurant à l'ordre du jour de la Conférence, les questions non centrales, notamment celles de la transparence dans le domaine des armements et des armes classiques, ne suscitaient aucun intérêt. Ces circonstances particulières pourraient une nouvelle fois inciter les États intéressés à suivre d'autres voies pour progresser. C'est pourquoi nous pensons que la Conférence du désarmement doit dès que possible engager un travail de fond sur les points dits non controversés, tout en poursuivant les consultations destinées à trouver une solution consensuelle aux autres points en suspens.

Dans ce même contexte, il convient de souligner que, selon nous, aucun argument convaincant ne nous autorise à retarder davantage les négociations sur un traité d'interdiction de la production de matières fissiles sur la base du mandat Shannon. L'impérieuse nécessité de poursuivre le travail constructif sur la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, les garanties de sécurité négatives et le désarmement nucléaire ne fait également aucun doute. Pour concrétiser cette possibilité, la Conférence du désarmement a besoin d'un programme de travail. De ce point de vue, le

document CD/1864 ou toute autre proposition de même nature pourraient permettre aux membres de la Conférence de faire valoir leurs intérêts nationaux aux divers stades des négociations et des discussions de fond.

La République de Moldova espère que les membres de la Conférence du désarmement seront en mesure de rapprocher leurs points de vue et d'engager un travail constructif et efficace. Ce faisant, la Conférence du désarmement répondra aux attentes de la communauté internationale en rendant ce monde plus pacifique et plus sûr.

En conclusion, permettez-moi de remercier tout particulièrement M. Sergei Ordzhonikidze, Secrétaire général de la Conférence du désarmement, qui s'apprête à quitter l'Organisation. Monsieur le Secrétaire général, nous vous remercions de votre professionnalisme, de votre dévouement et de votre inestimable contribution à la Conférence du désarmement et aux Nations Unies en général. Au nom de la délégation moldove, je vous adresse tous nos vœux de santé, de bonheur et de succès pour l'avenir.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je vous remercie, Monsieur le Ministre, des paroles que vous avez adressées à la présidence et au Secrétaire général, ainsi que de votre déclaration. Nous allons maintenant suspendre la séance pendant quelques minutes, le temps de raccompagner le Ministre.

*La séance est suspendue à 11 h 5; elle est reprise à 11 h 10.*

**Le Président** (*parle en espagnol*): C'est un honneur pour la Conférence du désarmement d'accueillir M. Kevin Rudd, Ministre des affaires étrangères et ancien Premier Ministre de l'Australie. Monsieur le Ministre, nous sommes heureux de votre présence ici et de votre participation aux travaux de la Conférence, car chacun est conscient de la contribution que l'Australie a apportée et apporte encore au système multilatéral de désarmement et de non-prolifération en général et à la Conférence du désarmement en particulier. Je vous donne la parole.

**M. Rudd** (Australie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de me trouver ici, dans ce haut lieu historique. Les membres des délégations le savent bien, cette salle a été le dernier lieu à abriter le Conseil de la Société des Nations. Nous savons tous aussi, malheureusement, ce qu'il est advenu de la Société des Nations. Nous en connaissons le sort. La Société des Nations avait aussi sa Conférence du désarmement, la Conférence pour la réduction et la limitation des armements. Il est instructif pour chacun d'entre nous de lire les mises en garde solennelles qui ont accompagné la création de la Conférence. La Conférence était présidée par le Ministre britannique des affaires étrangères, Arthur Henderson, qui, lors de la première séance plénière, le 2 février 1932, également un mardi, a déclaré en substance: «Je me refuse à envisager ne serait-ce que l'éventualité d'un échec. En effet, si nous échouons, nul n'est en mesure de prévoir les conséquences catastrophiques qui résulteront.». Ces paroles étaient prophétiques. Cependant, les documents ambigus adoptés par la Conférence en 1937 racontent une histoire qui n'est que trop connue, une histoire de processus, une histoire de désengagement, une succession d'accords non conclus, le tout au plus mauvais moment possible.

Pour moi, la Conférence du désarmement d'aujourd'hui vit une période semblable: soit elle se remet au travail et ouvre des négociations sur la base des mandats requis de la part des capitales, soit elle sera, elle aussi, oubliée de l'histoire. Telle est, je crois, la réalité à laquelle nous faisons face aujourd'hui.

La Conférence du désarmement reste la seule instance multilatérale permanente compétente pour négocier des traités de désarmement, de non-prolifération et de limitation des armements. Elle a donc un mandat extraordinaire.

L'Australie siège à la Conférence du désarmement animée d'un attachement constant à l'idée d'un monde exempt d'armes nucléaires, et nous souhaitons parvenir à cet objectif à travers des mesures concertées, équilibrées et progressives.

Le Président des États-Unis, M. Barack Obama, a mis en évidence le danger actuel dans le discours qu'il a prononcé à Prague en avril 2009, lorsqu'il a affirmé en substance: «Aujourd'hui, la guerre froide n'est plus, mais les milliers d'armes qui l'ont alimentée sont toujours là. Dans une étrange évolution de l'histoire, la menace d'une guerre nucléaire mondiale a diminué, mais le risque d'attaque nucléaire a augmenté.». Par ce discours, le Président des États-Unis a démontré l'attachement renouvelé de son pays aux processus bilatéraux et multilatéraux de non-prolifération et de désarmement. Ses paroles ont été suivies de mesures importantes, telles que la résolution 1887 du Conseil de sécurité et le Traité entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique sur de nouvelles réductions et limitations des armements stratégiques offensifs (nouveau Traité START). Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'un élan mondial croissant en faveur de la non-prolifération et du désarmement.

Cet élan s'est manifesté en 2009 avec l'entrée en vigueur du Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba), qui étend le champ des zones exemptes d'armes nucléaires dans l'hémisphère Sud. Il s'est également manifesté lors de la Conférence d'examen du TNP de 2010 et dans le plan d'action auquel il a donné lieu, qui souligne la nécessité d'appliquer les principes d'irréversibilité, de vérifiabilité et de transparence.

Les visites effectuées cette semaine par des représentants de haut rang du Canada, du Japon, de la République de Corée, du Mexique, de la Fédération de Russie, de la Thaïlande et des États-Unis, et aussi de la région Asie-Pacifique, notre région, montrent que les États membres et les États observateurs considèrent cette institution comme une institution cruciale pour amplifier cet élan.

L'Australie pense que cet élan mondial nous représente et nous offre une occasion unique, celle de faire de notre objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires une réalité. Elle souhaite voir la Conférence se remettre au travail et négocier des traités multilatéraux de désarmement. C'est pour cela que nous sommes ici, et pour aucune autre raison. J'ai parlé des stratégies et des moyens d'y parvenir avec le Secrétaire général de l'ONU et avec mes homologues en septembre dernier à New York, et aujourd'hui, je dis *carpe diem*: saisissons l'occasion qui se présente.

L'Australie est un membre actif et dévoué de la Conférence du désarmement, et elle travaille avec les autres membres pour trouver des solutions. Nous avons contribué à faciliter la conclusion d'une Convention sur les armes chimiques. Nous avons contribué à faire en sorte que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) soit ouvert à la signature. Aujourd'hui, l'Australie est frustrée par l'impasse qui paralyse la Conférence du désarmement, mais nous continuons d'œuvrer activement pour trouver des solutions.

L'Australie a répondu à l'appel du Secrétaire général de l'ONU pour une nouvelle façon de penser à la Conférence du désarmement. Nous venons d'accueillir, avec notre partenaire japonais, une réunion d'experts parallèle destinée à alimenter un débat technique autour de la question d'un traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles. Comme vous le savez, cette réunion était présidée par l'Ambassadeur Woolcott, notre ambassadeur ici à Genève, assisté de M. Bruno Pellaud, expert suisse. Elle a réuni des experts et des diplomates venus des États membres et des États observateurs à la Conférence du désarmement.

Cet événement a apporté une réponse modeste, mais pragmatique, à l'impasse concernant l'ouverture de négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles à la Conférence du désarmement. Sans remplacer ces négociations, elle a donné aux

États l'occasion de recenser et d'examiner les principales questions qui devront être résolues dans le courant des négociations. Elle a permis d'échanger, et aucune occasion d'avoir des discussions de fond ne doit être gâchée.

L'Australie et le Japon prévoient d'organiser un autre événement dans les semaines qui viennent afin de maintenir le dialogue concernant un traité sur les matières fissiles, de sorte que nous soyons en mesure de continuer à appuyer cette instance. Nous espérons que les réunions de ce type contribueront à développer la confiance et à amplifier l'élan requis pour lancer les négociations.

L'attachement de l'Australie à la Conférence du désarmement porte sur l'ensemble des questions dont cette instance est saisie. Nous sommes fiers de notre parcours en matière de promotion de l'engagement mondial en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Nous considérons le TNP comme la pierre angulaire des efforts mondiaux de non-prolifération et de désarmement.

En 2008, nous avons créé avec le Japon la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires. Notre objectif était de tracer une feuille de route pour les futurs efforts de limitation des armements et de désarmement. Cette feuille de route a contribué à façonner le cadre conceptuel des négociations lors de la Conférence d'examen du TNP de 2010.

Plus récemment, l'Australie et le Japon ont coopéré avec un certain nombre d'autres États dans le cadre d'une initiative interrégionale de non-prolifération et de désarmement. Cette initiative, qui tire son mandat de la Conférence d'examen du TNP de 2010, vise explicitement à mettre en œuvre le plan d'action de la Conférence basé sur la règle du consensus. C'est pour cela que nous le faisons, et pour rien d'autre.

L'Australie appuie l'instauration de garanties de sécurité négatives, et nous souhaiterions que les garanties des États dotés d'armes nucléaires soient plus solides et comportent moins de mises en garde. L'Australie reconnaît que l'espace comporte des difficultés communes, mais aussi des possibilités communes. Nous reconnaissons que l'espace joue un rôle essentiel dans l'économie et la sécurité internationales. Nous sommes favorables à une approche fondée sur l'état de droit qui protège chaque pays et lui confère des retombées.

Néanmoins, pour l'Australie, la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles constitue une priorité absolue. Nous sommes sans concessions vis-à-vis de cet engagement. Nous pensons que l'arrêt de la production de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes nucléaires est essentiel au désarmement nucléaire. En plafonnant la quantité de matières fissiles disponible pour la fabrication d'armes nucléaires, un traité contribuerait de façon décisive à un désarmement nucléaire irréversible. Il renforcerait en outre les contrôles sur les matières fissiles et compléterait le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le TICE empêche le développement d'armes nucléaires en interdisant leur expérimentation; un traité sur l'arrêt de la production limiterait la quantité de matières fissiles disponibles pour la fabrication d'armes.

Un traité sur l'arrêt de matières fissiles n'est pas une fin en soi, mais un moyen de parvenir à un objectif encore meilleur, à savoir la création d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous ne pouvons léguer plus bel héritage que le fait de réduire le risque nucléaire au bénéfice des générations à venir. Avant de conclure un traité, l'Australie appelle tous les États dotés d'armes nucléaires et tous les États non parties au TNP à prolonger ou mettre en œuvre un moratoire sur la production de matières fissiles entrant dans la fabrication de ces armes.

L'Australie n'est pas seule à s'intéresser à la question du traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Le Président Obama et le Président Hu ont récemment réaffirmé leur appui à l'ouverture rapide de négociations sur la question de l'arrêt de la production de matières fissiles. La Conférence d'examen du TNP de 2010 a réaffirmé «la nécessité urgente de négocier et de conclure un traité multilatéral, non discriminatoire et internationalement et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires». Les divergences de vues à la Conférence du désarmement ne doivent pas nous empêcher d'engager des négociations. Nous pensons en effet que ce sont précisément ces divergences de vues qui nous imposent de négocier.

L'Australie estime que la possibilité de tirer parti de la bonne volonté des pays s'agissant des initiatives de désarmement et de non-prolifération nucléaires ne durera pas longtemps. Nos difficultés actuelles ne seront résolues ni rapidement ni facilement. Elles ne seront pas surmontées sans l'engagement indéfectible de tous les États, mais l'Australie est optimiste et refuse de succomber à la peur et à l'inertie.

Il y a plus de cinquante ans, un autre Président américain, John Fitzgerald Kennedy, a prononcé des paroles sur cette question de la peur dans son allocution inaugurale. Si ces paroles ne peuvent être gravées dans la pierre qui se trouve au-dessus de l'entrée de cette salle, elles devraient l'être dans les esprits et dans les cœurs de ceux qui sont ici pour accomplir la mission de cette importante fonction. Il a déclaré en substance: «Ne négocions jamais par crainte, mais ne craignons pas de négocier.».

**Le Président** (*parle en espagnol*): Merci, Monsieur le Ministre, de vos commentaires historiques, ainsi que de vos messages et propositions concernant les futurs travaux de cette instance. Nous allons à présent suspendre la séance pour quelques minutes, le temps pour moi de raccompagner Monsieur le Ministre.

*La séance est suspendue à 11 h 25; elle est reprise à 11 h 28.*

**Le Président** (*parle en espagnol*): C'est pour la Conférence du désarmement un honneur que d'accueillir le Ministre slovène des affaires étrangères, S. E. M. Samuel Žbogar. Monsieur le Ministre, votre présence aujourd'hui à la Conférence témoigne de la contribution que votre pays apporte au système multilatéral de désarmement et de non-prolifération. Je vous donne la parole.

**M. Žbogar** (Slovénie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la fonction de président de la Conférence du désarmement. Je tiens à apporter un appui sans faille aux efforts que vous faites pour diriger efficacement la Conférence, unique instance internationale créée pour mener des négociations sur le désarmement.

Je voudrais également remercier vos collègues présidents qui, depuis le début de cette session, conjuguent leurs efforts, et leur souhaiter de réussir à remettre la Conférence du désarmement sur les bons rails.

Je tiens à souligner une nouvelle fois mon appui personnel à l'initiative du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de convoquer à New York, en septembre 2010, la réunion de haut niveau destinée à revitaliser les travaux de la Conférence et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement. Nous sommes convaincus que cette initiative est arrivée à point nommé pour engager un nouveau processus, et qu'elle était peut-être l'unique moyen de mettre un terme à l'impasse actuelle de la Conférence du désarmement. Elle aura également contribué à renforcer le mécanisme de désarmement de l'ONU en général.

L'impasse actuelle ne contribue en rien au renforcement de la paix et de la sécurité internationales, principal objectif de l'Organisation des Nations Unies. Dans ce contexte, nous espérons que le processus de suivi de la réunion de haut niveau produira des résultats qui aideront la communauté internationale à avancer. Nous espérons aussi que cette initiative connaîtra des suites concrètes d'ici à la fin de l'année, lors de la prochaine session de la Première Commission de l'Assemblée générale.

À cet égard, nous observons que beaucoup des pays représentés dans cette salle ont exprimé leur souhait de réunir une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. La Slovénie pense que les deux processus, à savoir le processus engagé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et l'initiative visant à organiser une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, ne sont pas incompatibles. Selon nous, ces deux processus naissants devraient être complémentaires et indissociables, et ouvrir la voie à la réalisation du même objectif, à savoir la revitalisation des négociations sur le désarmement, la non-prolifération et la limitation des armements.

Plus généralement, nous nous félicitons sincèrement du nouvel élan observé dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, élan illustré par le nouveau Traité START et par les résultats de la Conférence d'examen du TNP de 2010. Nous sommes heureux qu'un accord ait pu être trouvé sur un moyen de progresser dans la mise en œuvre de la résolution de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP de 1995 concernant la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

L'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions, qui a constitué l'événement le plus marquant dans le domaine des armes classiques, prouve qu'il y a encore suffisamment de volonté politique pour apporter des solutions appropriées aux difficultés actuelles. La Slovénie a figuré parmi les premiers pays à ratifier cette Convention, et elle a pris une part active aux préparatifs de la première Réunion des États parties de Vientiane, en 2010.

Des événements aussi positifs montrent clairement qu'avec une volonté politique suffisante, nous pouvons nous adapter à un environnement en constante évolution. Nous appelons les membres de la Conférence du désarmement à suivre cette voie de façon à garantir la paix et la stabilité internationales.

Permettez-moi, dans ce contexte, de souligner l'importance des notions de sécurité humaine, de réhabilitation post-conflit et de développement dans le domaine du désarmement. La Slovénie s'emploie activement à promouvoir ces objectifs et ces valeurs, qui figurent aussi en bonne place dans notre acte de candidature à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour 2012-2013.

Permettez-moi de réaffirmer la position que nous soutenons depuis longtemps, à savoir que le programme de travail de la Conférence du désarmement pour 2009 représente un moyen crédible d'aller de l'avant vers la revitalisation de la Conférence.

Nous demeurons convaincus que les négociations sur un traité d'interdiction de la production de matières fissiles doivent s'engager dès que possible et qu'elles doivent aller de pair avec des discussions approfondies sur les questions centrales qui sont inscrites à l'ordre du jour de la Conférence. Dans ce contexte, nous saluons les efforts faits par certains membres de la Conférence pour engager des discussions préparatoires officielles en vue de futures négociations.

Nous pensons que la question de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement, créée en 1979 comme l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, requiert une attention plus soutenue de la part de ses membres. Plus de dix années se sont écoulées depuis le dernier élargissement, en 1996, et nous

croyons par conséquent que cette question doit être traitée de manière complète et appropriée. Aujourd'hui plus que jamais, l'élargissement de la Conférence s'impose et pourrait faire partie de la solution au lieu d'alimenter le problème. Il doit aussi être considéré dans le contexte de la revitalisation, et contribuerait, selon nous, à enrichir la vie et les travaux de cette instance.

La proposition visant à désigner un rapporteur spécial de la Conférence du désarmement chargé de la question de l'élargissement, proposition qui, me semble-t-il, a déjà fait l'objet de discussions officieuses ici, représente un pas important dans la bonne direction.

Je tiens à réaffirmer que la Slovénie reste déterminée à contribuer activement à faire avancer les choses dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération et de la limitation des armements.

Je voudrais conclure en disant que la Conférence du désarmement est nécessaire et utile. C'est pourquoi j'en appelle à toutes les personnalités ici présentes aujourd'hui pour que soit ressuscité le fameux «esprit de Genève» et pour faire en sorte de remettre la Conférence du désarmement sur les rails.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Merci, Monsieur le Ministre, des paroles aimables que vous avez adressées à la présidence et des idées que vous avez eu l'amabilité de partager avec la Conférence. Nous allons à présent suspendre la séance pour quelques minutes.

*La séance est suspendue à 11 h 33; elle est reprise à 11 h 35.*

**Le Président** (*parle en espagnol*): C'est pour la Conférence du désarmement un honneur d'accueillir le Ministre thaïlandais des affaires étrangères, S. E. M. Kasit Piromya. Monsieur le Ministre, nous sommes reconnaissants de votre participation à la Conférence, et nous sommes aussi reconnaissants de la contribution de votre pays au désarmement et à la non-prolifération. Vous avez la parole.

**M. Piromya** (Thaïlande) (*parle en anglais*): C'est pour la délégation thaïlandaise un grand honneur de s'exprimer au nom de son pays devant une instance aussi importante que la Conférence du désarmement. Permettez-moi, au nom de ma délégation, de vous féliciter sincèrement, Monsieur le Président, et aussi de féliciter les cinq autres présidents de la session de 2011 de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de l'appui et de la coopération indéfectibles de la Thaïlande dans les efforts que vous déployez pour faire avancer les travaux de la Conférence du désarmement en cette période à la fois cruciale et difficile.

Le désarmement est une condition essentielle à la paix, à la sécurité et à la stabilité internationales, et aussi au bien-être des peuples de tous les pays. C'est une question complexe qui comporte des facteurs politiques et différentes perspectives et préoccupations en matière de sécurité. L'objectif du désarmement fait donc appel à une volonté politique forte, à une détermination constante, à la souplesse et aux efforts concertés de tous, particulièrement des pays producteurs et exportateurs d'armes.

Le désarmement vise à promouvoir la paix et la sécurité du monde. Il est un moyen, et non une fin en soi. Tous les pays ont donc le plus grand intérêt à promouvoir les efforts en faveur du désarmement mondial et à travailler ensemble à l'édification d'un monde meilleur et plus sûr. Pour rendre le désarmement effectif et efficace, la volonté politique doit s'accompagner d'efforts parallèles et complémentaires tels que des mesures de confiance et de transparence et la promotion constante du dialogue entre nous tous. Nous devons travailler ensemble à l'instauration d'un climat propice au désarmement.



La Conférence du désarmement a été créée pour devenir l'unique instance chargée de négocier des traités multilatéraux de désarmement. La communauté internationale attend par conséquent beaucoup de cette instance. Or, il est regrettable que tant de temps se soit écoulé pour rien depuis la dernière réalisation de la Conférence du désarmement, à savoir la conclusion des négociations sur le TICE, en 1996. Au cours des quatorze dernières années écoulées, la situation n'a pas progressé: les travaux de fond et les questions essentielles qui sont inscrites à l'ordre du jour n'ont pas trouvé de réponse. Cette stagnation ne peut plus durer. Il appartient à chacun d'entre nous, particulièrement aux États membres de la Conférence du désarmement, de redonner vie à cette instance paralysée par une inactivité prolongée.

Je rappelle ma participation à la réunion de haut niveau destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement, présidée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est tenue le 24 septembre 2010 à New York, réunion au cours de laquelle j'ai eu l'honneur de faire une déclaration au nom du groupe informel d'États observateurs à la Conférence du désarmement. Au cours de la réunion de haut niveau, des préoccupations communes se sont exprimées concernant l'absence de progrès des travaux de fond à la Conférence du désarmement. Beaucoup de pays ont également démontré leur volonté politique de revitaliser la Conférence du désarmement. Les États Membres des Nations Unies, membres ou non membres de la Conférence du désarmement, ont aussi exprimé leur souhait de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement. C'est pourquoi j'encourage la Conférence du désarmement à donner des suites concrètes à la réunion de haut niveau.

Quoi que non-membre de la Conférence du désarmement, la Thaïlande partage le désir de progrès. Le blocage persistant des travaux de la Conférence du désarmement menace la crédibilité de cette instance. Des questions ont été posées en ce qui concerne la pertinence de la Conférence face à la rapide évolution de l'environnement de sécurité internationale. L'apparent blocage et la situation actuelle de la Conférence du désarmement sont, sans nul doute, contraires aux évolutions positives récentes survenues dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ont connu le premier succès de leur conférence d'examen depuis dix ans, avec l'adoption par consensus du Document final, qui renferme des recommandations pour des mesures concrètes. Nous avons également assisté à des progrès intéressants dans le domaine du désarmement nucléaire, avec la récente entrée en vigueur du nouveau Traité START entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique.

Ces événements positifs devraient permettre de relancer politiquement la Conférence du désarmement et mettre en lumière la nécessité pour ses membres d'engager un travail de fond et de mener des négociations multilatérales de désarmement, conformément au mandat confié à la Conférence par l'Assemblée générale à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement. Il est temps pour la Conférence du désarmement de concrétiser cette phase encourageante par des mesures pratiques et d'atteindre des résultats. La Thaïlande, comme d'autres États, exhorte par conséquent les membres de la Conférence du désarmement à faire montre de flexibilité et à manifester une volonté politique et une détermination fortes destinées à permettre à la Conférence du désarmement d'adopter son programme de travail et à commencer son travail de fond sur les questions centrales dont elle est saisie.

L'élimination complète des armes nucléaires de la surface de la terre constitue depuis longtemps un objectif commun de la communauté internationale, et la Thaïlande reconnaît que quatre des questions centrales dont la Conférence est actuellement saisie – les matières fissiles, le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les garanties de sécurité négatives – sont autant de clefs pour atteindre ce noble

objectif. Il en découle que la Conférence du désarmement doit impérativement se relancer et accomplir son travail de fond. Nous espérons qu'elle intensifiera ses efforts pour répondre équitablement aux préoccupations de tous ses membres, pour enfin être en mesure de sortir de l'impasse et de parvenir à un consensus sur un programme de travail. Cette responsabilité incombe à chacun des membres de la Conférence du désarmement.

La Thaïlande est un petit pays qui partage l'intérêt collectif pour un monde meilleur et plus sûr. Nous sommes conscients du rôle que nous pouvons jouer dans la promotion du désarmement mondial et du régime de non-prolifération.

En tant qu'État observateur, la Thaïlande a suivi avec la plus grande attention les réalisations passées de la Conférence du désarmement. Nous sommes prêts à nous engager plus avant dans le travail de la Conférence, et nous avons hâte de travailler avec ses membres de quelque manière que ce soit pour contribuer à ses activités et relancer nos efforts collectifs dans le domaine du désarmement. La Thaïlande étant très consciente du rôle de la société civile en général, nous souhaitons une participation renforcée de celle-ci aux travaux de la Conférence du désarmement.

Le désarmement concerne la sécurité de tous les pays. Ceux-ci devraient donc avoir le droit de prendre part selon le principe d'équité au processus de discussion et de négociation. Beaucoup de pays non membres de la Conférence du désarmement auraient intérêt à participer à ses travaux, et ce qui a conduit, l'année dernière, à la création du groupe informel des États observateurs à la Conférence du désarmement. Ce groupe informel est constitué d'États issus de régions géographiques différentes. Nous sommes tous animés de la même conviction que le processus de négociation à la Conférence du désarmement doit être rendu plus large et transparent, et qu'il doit être ouvert à l'ensemble des parties prenantes, compte tenu de l'impact universel et général des résultats des négociations qui sont menées au sein de la Conférence du désarmement.

La Thaïlande souhaite par conséquent renouveler l'appel lancé au nom de ce groupe lors de la réunion de haut niveau pour que la Conférence du désarmement examine sérieusement la question de son élargissement et désigne un coordonnateur spécial en charge de cette question. La question de l'élargissement a aussi été clairement abordée dans le résumé du Président de la réunion de haut niveau. Nous apprécions l'appui que nous ont apporté beaucoup de membres de la Conférence du désarmement sur cette importante question, et nous comptons également sur leur appui cette année. Nous espérons qu'un coordonnateur spécial sera désigné pendant la session de 2011. En attendant, nous tenons à souligner qu'une telle démarche représenterait un moyen d'engager des discussions sur cette question. Elle ne doit en aucun cas être considérée comme préjugant du résultat quel qu'il soit.

Comme indiqué précédemment, la Thaïlande estime que la Conférence du désarmement doit impérativement engager un travail de fond dès que possible. C'est pourquoi l'appel que nous lançons pour qu'un coordonnateur spécial sur la question de l'élargissement soit désigné et que cette question soit examinée ne doit pas être interprétée abusivement comme la volonté de détourner la Conférence du désarmement de son travail de fond. Nous pensons en effet que la Conférence peut continuer à travailler en parallèle et que son élargissement vise à renforcer l'efficacité de ses travaux, et non à l'amoinrir.

En conclusion, je souhaite une session de 2011 fructueuse à tous les membres de la Conférence du désarmement, et je compte bien entendre très prochainement des nouvelles positives concernant les travaux de cette instance.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je vous remercie, Monsieur le Ministre, des paroles aimables que vous avez adressées aux présidents de cette année et des observations que vous avez livrées. Nous allons à présent suspendre la séance pour quelques minutes, le temps pour moi de raccompagner Monsieur le Ministre.

*La séance est suspendue à 11 h 45; elle est reprise à 11 h 47.*

**Le Président** (*parle en espagnol*): C'est pour la Conférence du désarmement un honneur d'accueillir le Ministre cubain des affaires étrangères, S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla. Monsieur le Ministre, nous vous remercions d'être venu à la Conférence aujourd'hui, car cela démontre tout l'intérêt que Cuba attache à la contribution aux travaux de la Conférence. Vous avez la parole.

**M. Rodríguez Parrilla** (Cuba) (*parle en espagnol*): L'Organisation des Nations Unies a été créée après que 60 millions de personnes eurent perdu la vie durant la Seconde Guerre mondiale, dans le but d'épargner aux générations à venir le fléau de la guerre. Dans sa première résolution, datée du 24 janvier 1946, l'Assemblée générale a appelé spécifiquement à la création d'une commission chargée d'étudier les problèmes posés par l'énergie atomique et, au paragraphe 5, elle a appelé à l'élimination des arsenaux nationaux des armes atomiques et de toutes les autres armes majeures susceptibles d'être utilisées comme armes de destruction massive.

Soixante-cinq ans plus tard, des dangers graves et imminents menacent l'existence de l'humanité. La dégradation des conditions de vie engendrée partout dans le monde par le réchauffement climatique et l'existence des armes nucléaires sont les deux grands défis qui menacent la survie du genre humain. L'utilisation de ne serait-ce qu'une infime partie du colossal arsenal nucléaire mondial, l'explosion de 100 ogives, suffirait à créer un hiver nucléaire.

La seule façon de garantir que les armes nucléaires ne seront pas employées par un État ou une autre entité serait leur élimination et leur interdiction totale, une interdiction qui devrait en outre porter sur les armes classiques les plus perfectionnées présentant une force de destruction équivalente. La seule solution est un désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.

Il faut mettre fin à la manipulation politique concernant la non-prolifération, une manipulation qui repose sur une politique de «deux poids, deux mesures», sur des intérêts politiques partisans, et sur l'«existence d'un club de privilégiés qui continuent à perfectionner leurs armes nucléaires tout en s'employant à violer le droit des pays du Sud d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Il faut mettre un terme définitif à la notion de dissuasion nucléaire en tant que fondement de doctrines militaires qui ne sont ni viables ni acceptables et qui, loin de contribuer au désarmement nucléaire, encourage leur perpétuelle possession.

À la première session de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, en 1978, les États Membres des Nations Unies ont donné pour mandat à cette instance de négocier des traités multilatéraux de désarmement. La Conférence n'a pas respecté son mandat en ce qui concerne le désarmement nucléaire. D'autre part, elle ne s'est pas conformée à l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui énonce clairement l'obligation de négocier un désarmement nucléaire de bonne foi.

Nous exhortons les États-Unis, première puissance nucléaire, à renoncer à s'opposer à la négociation d'accords juridiquement contraignants qui nous permettraient enfin de nous débarrasser de la menace nucléaire suivant un calendrier prédéfini.

Afin de faciliter des progrès dans ce sens, le Mouvement des pays non alignés a soumis une proposition digne d'intérêt qui comporte un plan d'action assorti d'un calendrier précis pour une réduction progressive des armes nucléaires, puis pour leur élimination totale et leur interdiction, au plus tard en 2025. Ce plan d'action prévoit également la création de zones exemptes d'armes nucléaires, en particulier au Moyen-Orient, région dans laquelle Israël est le seul État à s'y opposer. La réalisation de cet objectif contribuerait réellement à faire disparaître les menaces de conflit et la prolifération

nucléaire et à instaurer une paix durable dans cette région, qui traverse actuellement une période de tension marquée par un risque d'intervention de l'OTAN en Libye.

Cuba appuie l'adoption d'un programme de travail par la Conférence du désarmement, et elle a indiqué à maintes reprises qu'elle était disposée à négocier simultanément un traité visant à éliminer et interdire les armes nucléaires, un traité interdisant la course aux armements dans l'espace, un traité visant à apporter des garanties effectives aux États qui, à l'image de Cuba, ne possèdent pas d'armes nucléaires, et un traité qui interdise la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires.

La Conférence du désarmement dispose de la capacité d'engager de telles négociations d'une seule voix. La seule chose qui manque, c'est la volonté politique nécessaire pour entamer ce processus.

La négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles sera une mesure positive, mais elle sera insuffisante si elle ne s'accompagne pas d'un plan et d'engagements clairs sur les étapes qui complèteront sa mise en œuvre, c'est-à-dire si les mesures ultérieures devant conduire à un désarmement nucléaire ne sont pas définies.

Pour préserver la paix, nous devons éliminer tout ce qui la menace. Il est inacceptable que, dans le monde d'aujourd'hui, on dépense de plus en plus d'argent pour des moyens de faire la guerre, et de moins en moins pour promouvoir le droit au développement. Au cours des dix dernières années écoulées, les dépenses militaires se sont accrues de 49 %, pour atteindre le chiffre astronomique de 1 500 milliards de dollars.

Les ressources qui sont aujourd'hui consacrées aux armements permettraient de combattre l'extrême pauvreté qui frappe désormais 1,4 milliard d'êtres humains dans le monde, de nourrir les plus de 1,02 milliard de personnes touchées par la famine, d'empêcher chaque année 11 millions d'enfants de mourir de la famine et de maladies pour lesquelles des traitements existent, ou d'instruire les 759 millions d'adultes analphabètes que compte la planète.

Si elle s'acquittait de son mandat, la Conférence du désarmement pourrait largement contribuer à modifier le statu quo, qui ne profite qu'aux puissants. Nous devons nous mettre d'urgence au travail et insister sur le respect du droit des êtres humains et des peuples de vivre en paix dans un monde débarrassé de l'arme nucléaire.

Il est de notre devoir de contribuer à l'édification d'un ordre mondial différent basé sur la solidarité et la justice, dans lequel la solution des conflits passerait par le dialogue et la concertation, et de mettre un terme à la doctrine du pillage, qui conduit à la guerre et à l'usage de la force.

Face aux graves dangers qui nous menacent, mettons de côté ce qui nous oppose et nous divise, et unissons-nous pour sauver la paix, la planète et la vie des générations à venir. Cuba présidera cette année la Conférence du désarmement, inspirée par ces objectifs et animée de la conviction inébranlable selon laquelle cette importante instance ne doit pas perdre sa crédibilité du fait de la résistance au changement et du manque de volonté politique.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je vous remercie de votre déclaration, Monsieur le Ministre. Nous allons à présent suspendre la séance pour quelques minutes, en attendant le Ministre des affaires étrangères du Bangladesh.

Je vous demande de bien vouloir attendre cinq ou sept minutes, car le Ministre est en train de finir sa déclaration devant le Conseil des droits de l'homme. Malheureusement, nous n'avons pas pu trouver le Ministre coréen, et nous devons donc attendre un peu plus de cinq minutes. Merci.

*La séance est suspendue à 11 h 59; elle est reprise à 12 h 23.*

**Le Président** (*parle en espagnol*): La Conférence a l'honneur d'accueillir M<sup>me</sup> Dipu Moni, Ministre des affaires étrangères du Bangladesh. Nous sommes heureux de saluer une nouvelle fois votre présence ici, à la Conférence du désarmement, Madame la Ministre, et nous saluons le travail accompli par le Bangladesh à la présidence de la Conférence. Le Bangladesh a contribué et, nous en sommes convaincus, contribuera encore, aux travaux de cette instance. Vous avez la parole, Madame.

**M<sup>me</sup> Moni** (Bangladesh) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, c'est pour moi un très grand honneur de prendre une nouvelle fois la parole à la Conférence du désarmement. Je voudrais remercier sincèrement la présidence chilienne de l'efficacité de sa direction.

Je me suis exprimée devant la Conférence du désarmement il y a un an, alors que le Bangladesh assurait la présidence de cette unique instance multilatérale. À l'époque, on espérait vraiment que la Conférence du désarmement serait rapidement en mesure de commencer son travail de fond. Malheureusement, cet espoir s'est évanoui, la Conférence ayant été incapable d'adopter un programme de travail. Nous demeurons préoccupés par le fait qu'en dépit des efforts faits par les présidents successifs, la Conférence du désarmement ne parvient toujours pas à trouver le consensus nécessaire pour commencer un travail de fond. Nous parlons beaucoup, mais nous n'agissons pas, et lorsque nous nous sentons motivés pour agir, il est plus difficile de trouver un terrain d'entente.

Cependant, cela ne signifie pas que nous devons renoncer à l'espoir. Nous observons un certain nombre d'événements positifs, ne serait-ce qu'en dehors de la Conférence. Les initiatives prises par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans le but de promouvoir les objectifs multilatéraux de limitation des armements, de non-prolifération et de désarmement sont particulièrement encourageantes. Je crois que la mise en œuvre des recommandations et des propositions de mesures de suivi de la réunion de haut niveau de New York peut aussi contribuer à remettre la Conférence en mouvement.

Nous sommes encouragés par la ratification du nouveau Traité START entre les États-Unis et la Fédération de Russie. Cependant, en tant que pays fermement attaché au désarmement général et complet, le Bangladesh pense que les principaux possesseurs d'armes nucléaires dans le monde doivent s'engager davantage vers de nouvelles réductions de leurs arsenaux nucléaires.

Le Bangladesh relève que dans la *Revue de la posture nucléaire américaine* de 2010, les États-Unis se sont explicitement engagés à renoncer à mener des attaques nucléaires contre les États non dotés d'armes nucléaires qui respectent le TNP. Nous pensons que cette doctrine, bien que purement déclarative, représente un pas dans la bonne direction.

Le Bangladesh, État responsable qui contribue à la vie de la communauté internationale, a, à maintes reprises, fait montre de son attachement sans faille au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous sommes convaincus que les armements ne font pas partie de la solution qui permettrait d'instaurer un monde sûr et pacifique. Le Bangladesh appuie toutes les initiatives susceptibles de nous rapprocher de l'objectif du «global zéro», c'est-à-dire de l'élimination progressive et vérifiable de toutes les armes nucléaires.

Le Bangladesh accorde une place prépondérante aux garanties de sécurité négatives. Nous pensons que l'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie absolue contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes. En attendant la réaction de cet objectif ultime, les États non dotés d'armes nucléaires ont le droit légitime de recevoir des garanties de sécurité de la part des États dotés d'armes nucléaires. C'est pourquoi nous

exhortons la Conférence du désarmement à engager rapidement des négociations sur un instrument universel, inconditionnel et juridiquement contraignant sur des garanties négatives de sécurité. Nous considérons que la Conférence du désarmement est le cadre le plus approprié pour de telles négociations, car tous les États dotés d'armes nucléaires en sont membres.

Le Bangladesh est favorable à des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Nous pensons qu'un tel traité doit être non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable, et qu'il doit couvrir tous les stocks existants. Nous avons observé que certains étaient tentés d'explorer d'autres moyens pour négocier un tel traité en dehors du cadre de la Conférence du désarmement. Nous pensons que la Conférence du désarmement, dont tous les États dotés d'armes nucléaires sont membres, constitue le cadre approprié pour résoudre ce problème.

Nous sommes de l'avis que l'espace extra-atmosphérique est le patrimoine commun de l'humanité. Il doit être exploré à des fins exclusivement pacifiques. Nous appuyons tous les efforts internationaux visant à prévenir une course aux armements dans l'espace.

Le Bangladesh est favorable à la création de zones exemptes d'armes nucléaires dans diverses régions du monde. Cependant, nous pensons que cette solution n'est pas applicable à toutes les régions, en particulier à l'Asie du Sud. C'est pourquoi cette idée nous apparaît plutôt comme une solution intermédiaire, en attendant la conclusion d'un instrument mondial qui apporterait une garantie de sécurité complète.

Le Bangladesh est de l'avis que la Conférence du désarmement doit se montrer réceptive aux voix qui, dans le monde, appellent au désarmement. Elle doit créer un espace pour la société civile et les ONG qui œuvrent pour la paix et le développement. Celles-ci peuvent en effet apporter de nouvelles idées et de nouvelles perspectives susceptibles d'enrichir les travaux de la Conférence.

Nous pensons qu'il est judicieux de promouvoir les objectifs de désarmement et de non-prolifération. Face à la multiplicité des difficultés qui entravent notre développement socioéconomique, nous devons consacrer moins de ressources aux armements et pourrions ainsi affecter les ressources ainsi libérées au développement, particulièrement au vu du fait que les sommes nécessaires à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne sont qu'une petite partie des ressources consacrées aux dépenses militaires. Selon une estimation de la Banque mondiale, de 40 à 60 milliards de dollars dépensés chaque année pendant les cinq années qui viennent nous permettraient d'atteindre les OMD, ce qui ne représente qu'entre 3 % et 4 % des dépenses militaires annuelles.

Nous ne pouvons pas nous permettre de consacrer des ressources aussi colossales pour l'armement alors que nos peuples sont sans nourriture et sans emploi, exposés à la maladie, au changement climatique et aux catastrophes naturelles, et qu'ils ne peuvent s'offrir les services les plus essentiels.

Le Bangladesh est fermement convaincu que le désarmement et le développement se renforcent mutuellement. Notre pays, dont la Constitution proclame catégoriquement un désarmement général et complet, peut se targuer d'être irréprochable s'agissant du désarmement et de la non-prolifération. Nous sommes en pointe pour la région de l'Asie du Sud, ayant adhéré à la plupart des traités multilatéraux de désarmement, tels que le TNP, le TICE, la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, la Convention sur l'interdiction de certaines armes classiques, la Convention sur les armes chimiques et la Convention sur les armes biologiques et à toxines et les protocoles additionnels y annexés.

Nous sommes actuellement les témoins de profonds bouleversements qui balaient toute la planète. L'aspiration des peuples à la liberté et à la démocratie s'exprime en dépit de tous les obstacles. Dans notre monde interconnecté, cette tendance est appelée à s'amplifier. En cette période cruciale, la Conférence du désarmement se doit de trouver des solutions au nom de la paix et de la prospérité du monde. Ses membres doivent s'engager de bonne foi, démontrer leur engagement et leur flexibilité et progresser vers la réalisation des objectifs de la Conférence.

Permettez-moi de conclure par trois propositions spécifiques. Toutes les questions centrales doivent faire l'objet de débats de fond structurés pouvant donner lieu à l'ouverture de négociations. Le Président de la Conférence peut s'efforcer de tirer parti des consultations de ces derniers mois et orienter cette instance vers des débats officiels. L'engagement au plus haut niveau politique doit être renforcé. Si elles ne s'accompagnent pas de la volonté politique nécessaire, les discussions techniques n'aboutiront à elles seules à aucune solution. Le Secrétaire général doit poursuivre ses efforts dans le but de créer un environnement favorable susceptible de permettre à la Conférence de parvenir à un consensus.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Merci, Madame la Ministre, des paroles aimables que vous avez adressées à la présidence, ainsi que de vos avis et suggestions. Nous allons maintenant suspendre la séance pour quelques minutes, avant d'écouter notre dernier orateur de ce matin, le Ministre coréen.

*La séance est suspendue à 12 h 32; elle est reprise à 12 h 35.*

**Le Président** (*parle en espagnol*): La Conférence a l'honneur d'accueillir le Vice-Ministre des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée, S. E. M. Min Dong-seok. Monsieur le Vice-Ministre, votre participation aux travaux de la Conférence aujourd'hui met en lumière la contribution que votre pays n'a cessé d'apporter au système multilatéral de désarmement et de non-prolifération. Je vous invite à prendre la parole.

**M. Min** (République de Corée) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à la première séance de la session annuelle de la Conférence du désarmement période des plus importantes. En tant qu'ardent partisan des efforts multilatéraux de désarmement et de non-prolifération, mon pays, la République de Corée tient à féliciter M. Pedro Oyarce, Ambassadeur du Chili, ainsi que les cinq autres présidents, d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement, fonction aussi difficile que primordiale. Soyez assurés de l'appui et de la coopération indéfectibles de mon Gouvernement tout au long de cette année.

Au cours des dernières années écoulées, le monde a été témoin de progrès significatifs dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. En avril 2010, le Sommet sur la sécurité nucléaire s'est tenu à Washington. À cette occasion, les dirigeants du monde se sont réunis pour échanger leurs points de vue sur la gravité de la menace du terrorisme nucléaire et sur la nécessité de réduire cette menace en renforçant la sécurité nucléaire.

Un mois plus tard, les pays du monde entier se sont réunis à l'occasion de la Conférence d'examen du TNP de 2010 afin d'examiner les moyens de renforcer le régime institué par le Traité de non-prolifération. Le Document final de la Conférence d'examen a été adopté par consensus, pour la première fois depuis dix ans. Selon nous, ce document résumait bien les objectifs et les souhaits de tous les pays, exprimés sous la forme de 64 actions pour les cinq années à venir, soit jusqu'à la prochaine Conférence d'examen, en 2015.

Le mois dernier, dans le prolongement de ces progrès, le formidable nouveau Traité START, conclu entre les deux grandes Puissances nucléaires, est entré en vigueur, amplifiant du même coup l'élan mondial pour un monde exempt d'armes nucléaires. La République de Corée voit en cet instrument un élément important du dispositif de désarmement et salue les efforts des deux pays.

Dans ce contexte, la République de Corée accueillera en 2012 le prochain sommet sur la sécurité nucléaire. Je crois que ce sommet sera une excellente occasion de mettre en évidence les menaces du terrorisme nucléaire, d'illustrer les réalisations de la communauté internationale et de définir les orientations à suivre pour édifier un monde meilleur et plus sûr.

La sécurité nucléaire est un enjeu qui requiert les efforts conjugués de tous les pays du monde. La République de Corée, État non doté d'armes nucléaires menant un programme nucléaire civil dynamique répondant pleinement aux obligations en matière de non-prolifération, a beaucoup à apporter aux efforts mondiaux destinés à prévenir le terrorisme nucléaire et à promouvoir le désarmement et la non-prolifération.

Pendant des décennies, la Conférence du désarmement a sans nul doute joué son rôle d'unique instance multilatérale de négociation, donnant le jour à des instruments aussi marquants que la Convention sur les armes chimiques, la Convention sur les armes biologiques, la Convention sur l'interdiction de certaines armes classiques et le TICE, dans notre quête d'un monde exempt d'armes de destruction massive. Cependant, en raison de la léthargie dans laquelle elle est plongée depuis plus de dix ans, la Conférence semble aujourd'hui ne plus répondre aux évolutions récentes dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Nous avons pu constater que beaucoup de délégations n'ont eu de cesse d'exprimer leurs préoccupations cette année également. Il est évident que la patience de la communauté internationale arrive à son terme.

Dans ce contexte, nous soulignons une nouvelle fois qu'il est grand temps de redonner vie au mécanisme de la Conférence du désarmement et de parvenir à des résultats concrets. Le monde attend de la Conférence qu'elle fixe un nouveau point de repère pour la prochaine étape de la feuille de route du désarmement. Nous rappelons qu'en septembre 2010, lors de la réunion de haut niveau de New York, les ministres du monde entier ont proposé que la Conférence du désarmement adopte un programme de travail et engage promptement des discussions de fond en 2011.

La Conférence du désarmement dispose d'un potentiel suffisant pour engager de telles discussions sur la base du programme de travail de 2009 (CD/1864). Par ailleurs, à ce jour, beaucoup d'idées ont été proposées pour débloquer la situation, notamment celles qui consisteraient à fixer une date limite correspondant au fonctionnement normal de la Conférence ou à faire preuve de souplesse dans l'application de la règle du consensus. Parallèlement à ces efforts faits en interne pour revitaliser la Conférence, un appui est venu de l'extérieur: le Conseil consultatif pour les questions de désarmement a passé en revue toutes les solutions possibles, notamment la possibilité de créer un groupe de travail de haut niveau. Ce dont la Conférence du désarmement a besoin aujourd'hui, ce n'est pas d'un débat sans fin, mais d'action.

La République de Corée estime que la communauté internationale tout entière considère que, parmi toutes les questions dont la Conférence du désarmement est saisie, la plus mûre pour la négociation et la plus urgente est celle d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. La négociation d'un tel traité est indispensable non seulement pour la non-prolifération nucléaire, mais aussi pour le désarmement nucléaire.



Un traité sur les matières fissiles serait la prochaine étape logique vers un monde exempt d'armes nucléaires, au même titre que l'entrée en vigueur du TICE. Ces deux instruments sont essentiels au régime mondial de désarmement et de non-prolifération, tant sur le plan symbolique que sur le fond. Dans ce contexte, le mandat Shannon concernant un traité vérifiable sur l'arrêt de la production de matières fissiles pourrait offrir un bon point de départ pour de futures négociations sur un tel traité.

Une fois ouvertes les négociations sur un traité sur les matières fissiles, nous aurons la certitude que l'élan ainsi créé nous conduira à engager de nouvelles discussions sur les autres questions approfondies et équilibrées centrales, telles que le désarmement nucléaire, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les garanties de sécurité négatives.

Je voudrais saisir cette occasion d'aborder la question nucléaire nord-coréenne. En effet, il y a longtemps que la Corée du Nord ignore sans vergogne les appels à la dénucléarisation que lui lance avec insistance la communauté internationale. Au fil des ans, la Corée du Nord a annoncé son retrait du TNP et effectué deux essais nucléaires. En novembre 2010, elle a révélé qu'elle avait construit et mis en service une installation d'enrichissement de l'uranium. Il s'agit là d'une violation flagrante des résolutions 1718 et 1874 du Conseil de sécurité. Il est regrettable qu'à ce jour, la Corée du Nord n'ait pas manifesté la moindre volonté de renoncer à son programme nucléaire.

La République de Corée demeure déterminée à promouvoir la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord. À cette fin, nous déployons des efforts à deux niveaux: tout en nous conformons scrupuleusement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui indiquent clairement que la communauté internationale ne restera pas passive devant la volonté de posséder des armes nucléaires, nous restons la porte ouverte au dialogue en créant les conditions appropriées à la reprise des pourparlers à six. Nous souhaitons qu'une fois que les pourparlers à six auront repris, des progrès tangibles soient réalisés s'agissant de la dénucléarisation. C'est pourquoi nous demandons instamment à la Corée du Nord de démontrer avant tout par des actes la sincérité de son engagement à dénucléariser. Tant que la Corée du Nord n'indiquera pas très clairement qu'elle est sincèrement décidée à dénucléariser, la communauté internationale devra s'exprimer d'une seule voix pour faire en sorte que ce pays mette un terme définitif à sa quête de l'arme nucléaire.

Je le répète, j'espère sincèrement que la Conférence du désarmement parviendra à un consensus sur son programme de travail, afin de pouvoir ouvrir des négociations de fond dès que possible. Je tiens à souligner que nous sommes tous dans le même bateau. Le monde attend que nous débloquions la situation à la Conférence du désarmement dans un esprit de sagesse et de responsabilité collective.

Monsieur le Président, nous espérons que votre dynamisme nous conduira loin.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je vous remercie, Monsieur le Vice-Ministre. Merci aussi des paroles aimables que vous avez adressées à tous les présidents de cette année. Nous sommes reconnaissants de vos commentaires et espérons vous revoir ici.

Nous allons suspendre la séance pour quelques minutes, le temps pour moi de raccompagner le Ministre.

*La séance est suspendue à 12 h 48; elle est reprise à 12 h 50.*

**Le Président** (*parle en espagnol*): Avant de conclure la séance d'aujourd'hui, j'ai reçu une requête de M. So, Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée, qui souhaite prendre la parole. Vous avez la parole.

**M. So** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de prendre la parole ce matin à la dernière minute, mais j'y ai été invité par le représentant de la Corée du Sud.

Pour parler franchement, la délégation de la République populaire démocratique de Corée rejette catégoriquement l'allégation faite dans son allocution par le représentant de la Corée du Sud, allégation qui constitue une allégation grave. Cette affirmation ne contribue en rien aux travaux de la Conférence du désarmement, et elle est même contraire aux attentes de toutes les délégations. La délégation de la République populaire démocratique de Corée ne doute pas que la Corée du Sud soit parfaitement au courant de la nature du problème nucléaire et de ce qu'il y a lieu de faire pour le résoudre d'une façon qui soit compatible avec la paix et la sécurité de la péninsule coréenne et de la région.

La Corée du Sud sait aussi parfaitement pourquoi toutes les formes de dialogue sont au point mort. La question nucléaire sur la péninsule coréenne doit être réglée entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis d'Amérique, car elle est le produit d'une politique hostile menée par les États-Unis d'Amérique à l'égard de la République populaire démocratique de Corée. La Corée du Sud ne connaît pas sa place, c'est-à-dire qu'elle n'a pas le droit d'intervenir dans cette affaire, et elle se permet pourtant d'aborder cette question ici. Elle fait toute une histoire de cette question, alors qu'elle ne dit rien aux États-Unis. Elle devrait garder à l'esprit le fait que le problème nucléaire sur la péninsule coréenne doit être réglé entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis d'Amérique.

En résumé, récemment, la République populaire démocratique de Corée a officiellement proposé l'ouverture prompte et sans conditions des pourparlers entre les autorités des deux Corées afin de régler dès que possible la situation de crise qui prévaut sur la péninsule. En réaction, la Corée du Sud et les États-Unis d'Amérique ont défié cette proposition en effectuant un exercice militaire conjoint. Chacun ici sait que l'exercice militaire Key Resolve/Foal Eagle 2011 a commencé hier. L'exercice militaire conjoint doit se poursuivre pendant plus de dix jours contre mon pays. Ils ont lancé une nouvelle provocation grave contre la République populaire démocratique de Corée, au risque de conduire au seuil de la guerre. La situation actuelle sur la péninsule coréenne nous rappelle une nouvelle fois la dangerosité du dispositif de cessez-le-feu actuel et l'urgente nécessité de négocier un traité de paix entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, ce à quoi les États-Unis se refusent.

Monsieur le Président, je ne voudrais pas prendre trop de temps, mais ma délégation saisit cette occasion de se réserver le droit de revenir sur cette question ultérieurement dans le but de clarifier totalement sa position concernant la situation actuelle sur la péninsule coréenne.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Cela nous amène à la fin de nos travaux de ce matin. La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu aujourd'hui, à 15 heures.

*La séance est levée à 12 h 55.*